

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de publication : 02/02/07</p>	<p>SÉANCE DU 26 JANVIER 2007 À MARSILLY</p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, MM. Michel-Martial DURIEUX, Jean-François FOUNTAINE, Jack PROUST, Josy MOINET, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Jacques BERNARD, Jacques CORNÉLIS, Yann JUIN, Daniel GROSCOLAS, Yves ROUSSEAU, Pierre GARNIER, Gérard BLANCHIER, Mme Suzanne TALLARD, Vice-présidents</p> <p>MM. Yves AUDOUX, Patrick BOUYER, Jean-Claude CHICHÉ, Mme Bernadette COLIN, MM. Jean-Claude COUGNAUD, Mario COUTURIER, Jack DILLENBOURG, Didier GOBINET, Mme Brigitte GRAUX, MM. Patrick GUEDON, Claude KARTES, Mmes Françoise LAINE, Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, MM. Patrick LARIBLE, Jacques LEGET, Mme Juliette LIBERT, MM. Daniel MATIFAS, Henri MOULINIER, Marc NÉDÉLEC, Yvon NEVEUX, Marc PARNAUDEAU, Michel PLANCHE, Jean-Pierre ROBLIN, Mme Maryline SIMONÉ, MM. Jacques SUSSET, Denis THIBAUDEAU, Jean-François VATRÉ, Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Christian GRIMPRET procuration à M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Guy COURSAN, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Jacques SUSSET, M. Jean-François DOUARD procuration à Mme Yves AUDOUX, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Michel BOISSARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Guy DENIER procuration à M. Michel ROGEON, M. Bernard ROUX, M. Patrick ANGIBAUD procuration à M. Patrick LARIBLE, Mme Dominique AUGRAS, Mme Séverine BARON, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Évelyne BLANCHON-COUSIN, M. Alain BUCHERIE procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Jean-Pierre CARDIN procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Colette CHAIGNEAU, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Philippe CHASTENET, M. Rémy DROUARD, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Olivier FALORNI procuration à Mme Maryline SIMONÉ, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Aimé GLOUX, M. Gérard GOUSSEAU procuration à M. Yves ROUSSEAU, M. Michel GRIMAUD procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Josseline GUITTON procuration à Mme Françoise LAINE, Mme Cécile HIDREAU, M. Philippe JOUSSEMET, M. Henri LAMBERT procuration à M. Michel PLANCHE, M. Stéphane LEROY, M. Pierre MALBOSC, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Marc PARNAUDEAU, M. Serge PICAUT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Marie-Yvonne ROY, Mme Denise SABOURIN procuration à M. Marc NÉDÉLEC, Mme Nathalie SEGUIN, M. Cédric SUIRE, M. Stéphane VILLAIN, M. Abdel Nasser ZÉRARGA procuration à M. Patrick BOUYER, Conseillers,</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Aimé GLOUX,</p>
---	---

Date de convocation :	19 JANVIER 2007		
Nombre de membres en exercice :	88	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	48	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	67
Nombre de votants :	67	Pour l'adoption :	67
		Contre l'adoption :	0

N° 11

Titre / COMMUNE DE PÉRIGNY - ZONE INDUSTRIELLE - PROMESSE DE VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER À LA SCI BOUVRE INVEST 44 - LEVÉE DE L'OPTION

Madame BRIDONNEAU expose que par acte notarié du 26 Mars 2003, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a consenti à la SCI BOUVRE INVEST, 44 la cession de la partie « A » de l'ensemble immobilier dénommé ex-patinoire à Périgny sis avenue Joliot Curie à Périgny (cadastré section AP n° 395 pour 12 387 m²) et une promesse de vente sur la partie « B » dudit ensemble (cadastré section AP n° 396-397-398 pour une superficie totale de 6 893 m²).

Aux termes de cette promesse, et après avis des Services Fiscaux en date du 17 Janvier 2003, le prix de cession a été fixé à la somme de 884 125 € HT correspondant d'une part à la valeur de l'immeuble (366 125 €) et d'autre part aux travaux de restructuration et d'aménagement réalisés par la Collectivité (518 000 € après déduction du montant des équipements installés par la Collectivité).

La SCI BOUVRE INVEST 44 ayant levé l'option dans les délais prévus, la cession de la partie « B » de cet ensemble immobilier peut intervenir dans les conditions prévues à l'acte notarié du 26 Mars 2003 précité.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'accepter la cession à la SCI BOUVRE INVEST 44 de la partie B de l'ensemble immobilier ex-patinoire sis avenue Joliot Curie à Périgny dans les conditions mentionnées à l'acte notarié du 26 Mars 2003 contenant promesse de vente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de cession à intervenir et tous documents nécessaires à cet effet,
- d'inscrire la recette correspondante au budget annexe des Affaires Economiques.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE